



« VIVRE POUR SES IDEES »

Mourir pour ses idées, c'est une tragédie qui s'est jouée sur le site du barrage de Sivens. Rémi Fraisse, jeune militant écologiste et pacifiste, a perdu la vie parce qu'il avait des convictions. La CGT ne peut l'accepter !

Cette tragédie, orchestrée par les pouvoirs publics, tant au niveau départemental que national, et mise en scène par le biais d'une présence policière qui s'est accentuée au fil des semaines, devenant source de tensions et d'affrontements de plus en plus violents, était prévisible.

La CGT dénonce, haut et fort, toute forme de violence, de répression, de discrimination !

L'expression de la citoyenneté au « Pays des droits de l'homme » ne peut souffrir de répression policière systématique entraînant la mort d'un jeune homme, comme ce fut déjà le cas en 1986 avec Malik Oussekiné.

Les choix économiques et environnementaux souffrent d'un manque de débats et de décisions démocratiques, conduisant à l'incompréhension grandissante des citoyens, des salariés, et qui engendrent une violence sociale grandissante.

Depuis des mois, le projet de construction du barrage de Sivens est contesté. Les opposants expriment leurs arguments sans jamais avoir été entendus, alors que les décideurs politiques nationaux et locaux se renvoient la balle sur la véritable inutilité publique de ce projet.

Aucun projet, fut-il d'utilité publique, ne vaut la mort d'un homme !

Pour la CGT, la suspension du projet est certes une bonne décision, mais elle ne suffit pas. Il est urgent et nécessaire qu'une large consultation et une vraie concertation démocratique soient initiées à la fois sur la nécessité collective d'un tel projet, mais aussi sur sa faisabilité, dans le respect de l'environnement, des choix de vie des populations et de la prise en compte des besoins agricoles dans le cadre d'un développement raisonné de l'agriculture.

Toulouse,
Mardi 4 novembre 2014